

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

13, Rue des Bossons - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 135

Genève, le 28 décembre 2020

"AYA Info" est en ligne sur deux sites Internet : Humanitaire.ws et MCI

Conformément à ce qui a été annoncé dans le bulletin No 123, cette édition est la reprise des notes publiées dans le blog que la « Tribune de Genève » nous a invités à tenir dans son édition électronique. Ces notes, et les précédentes, sont consultables avec ce lien :

<http://bcomoli.blog.tdg.ch>

Note du 15 novembre 2020

Amazonie : Complicité dans la destruction, deux banques suisses sont citées



Le 27 octobre, l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB en partenariat avec l'ONG Amazon Watch, a publié une nouvelle édition du rapport « *Complicité dans la destruction III* ». En sous-titre : « *Comment des corporations mondiales contribuent aux violations des droits des peuples indigènes en Amazonie brésilienne* ». Le document montre comment les grandes banques internationales apportent leur appui à d'importantes entreprises brésiliennes, exportatrices de matières premières des secteurs minier et agricole, mais aussi productrices d'énergie. Activités déployées au détriment des droits territoriaux des peuples indigènes.

Le rapport souligne la part prépondérante prise par six grandes corporations financières nord-américaines ayant investi plus de 18 milliards de US\$ (18'162,9) entre 2017 et 2020. Dans une moindre part, des banques et fonds d'investissement de France, du

Japon, d'Angleterre, d'Espagne, de Chine, du Canada, de Hollande, de Norvège, d'Allemagne, d'Australie ont également été identifiés.

Les deux grandes banques helvétiques, le Crédit Suisse – CS et l'Union de banques suisses – UBS figurent dans la liste des 35 investisseurs les plus souvent cités. Le CS et l'UBS sont en lien avec huit entreprises. Le premier pour un total de 934,6 Mios de US\$ et la deuxième à hauteur de 535,7 Mios de US\$.

Les deux sont présentes dans la multinationale Vale dont le siège international est à Saint-Prix, à quelques kilomètres de Genève. Le CS et l'UBS y ont investi respectivement 139,1 et 189,1 Mios de US\$. Le nom de Vale est lié à deux désastres écologiques survenus dans l'État du Minas Gerais : la rupture d'un barrage de rejets miniers, le 5 novembre 2015, dans la commune de Mariana et celle d'un autre barrage, sur le rio Ferro-Carvão à Brumadinho, le 25 janvier 2019. Catastrophes qui se sont soldées par de nombreux morts et disparus et des dégâts environnementaux considérables.

Moins connus sont les rapports conflictuels que Vale a depuis plusieurs années avec le peuple Xikrin* de la Terre Indigène Xikrin do Cateté dans l'État du Pará. En cause, les rejets de sites miniers qui polluent de métaux lourds les rios Cateté et Itacaíunas, essentiels à l'existence des

responsables de la Kurikama ont demandé la sortie immédiate de tous les non indigènes de cette partie de la TI-Y. Avec l'arrivée de la pandémie, les communautés ont quitté leurs villages pour aller se réfugier en forêt, une pratique désignée sous le terme de « Wayumi ». Mais après quasiment deux mois d'isolement quelques groupes ont été forcés de retourner dans leur village en raison de l'augmentation des cas de malaria et le manque de médicaments. Ainsi, la pandémie de la Covid-19 se répand sur fond d'une grave épidémie de malaria.

L'anthropologue [Bruce Albert](#), qui travaille avec les Yanomami depuis de nombreuses années, met en doute les statistiques officielles, les tests utilisés et surtout les traitements administrés par le SESAI. Ces derniers, comme l'hydroxichloroquine, ont été jugés inutiles, voire toxiques par diverses enquêtes scientifiques internationales, notamment l'Organisation Mondiale de la Santé - OMS. D'ailleurs, ce 30 novembre, lors d'une conférence de presse, le directeur de cette [Organisation](#) a déclaré que le Brésil « *devait prendre très, très au sérieux l'augmentation récente du nombre de cas de Covid-19* ».

Illustration : Page de couverture du rapport.

Note du 24 décembre 2020

Brésil : les Indigènes sont plus nombreux dans les conseils municipaux

Dans la très grande majorité des 5'568 communes du Brésil, les citoyens ont eu connaissance de la composition de leurs autorités municipales au soir du 15 novembre. Il y a eu un second tour le 29 novembre dans 57 des 95 communes de plus de 200'000 habitants.

À propos des résultats, une première remarque s'impose : les chiffres sont indicatifs, ils varient selon les sources et la date d'actualisation, y compris ceux - officiels - du [Tribunal Supérieur Électoral](#) – TSE. Ainsi, dans la ventilation selon le critère « Couleur ou Race » (1), celui-ci est « Sans information » pour 626 élus.

Les élus indigènes

Cette année, pour l'ensemble du Brésil, le Tribunal avait reçu 2'216 candidatures indigènes (2). 190 d'entre eux ont été élu-e-s, dont 8 dans la fonction de maires, 10 comme maires-adjoints et 172 comme conseillers municipaux.

Pour rappel, en 2016 (3), le TSE avait reçu 1'715 candidatures indigènes, 184 avaient été élus, dont 6 comme maires, 10 maires-adjoints. Il y a vingt ans, aux élections municipales de l'an 2000 (4), environ 350 indigènes avaient été candidats. 83 avaient été élus, dont 1 comme maire, 6 comme maires-adjoints et 76 à la fonction de conseillers municipaux.

Pour les élections de cette année l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB, dans un [relevé partiel](#) du 23 novembre, annonce avoir pointé 236 élu-e-s indigènes-originaires de 71 peuples dont 214 conseillers municipaux, 10 comme maires et 12 maires-adjoints. La différence avec les chiffres du TSE est particulièrement marquée. Mais d'élections en élections, le nombre de candidats et d'élus indigènes a toujours progressé.

En Amazonie

Dans les neuf États de l'Amazonie légale (5), selon le TSE, 93 ont été élus, dont 4 comme maires, sept comme maires-adjoints et quatre-vingt-deux comme conseillers municipaux. Ces élus se sont présentés sur des listes de 21 partis différents (6).

Toujours pour cette partie du Brésil, daté du 20 novembre et à partir de diverses sources, la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne – COIAB a réalisé un [pointage provisoire](#) des élu(e)s indigènes. Elle en a compté 116 (dont 21 femmes) Et cela dans 55 des 808 communes de cette partie du pays. Ils, ou elles, représentent 45 peuples. Quatre ont été élus maires, neuf maires-adjoints, 103 conseiller-ère-s municipaux.

Ces élu-e-s sont affiliés à une vingtaine de partis politiques différents, Seize sont inscrits au Mouvement Démocratique Brésilien – [MDB](#), et autant au Parti Social Démocratique – [PSD](#). Aucun élu n'est affilié au Parti Socialisme et Liberté – [PSOL](#), étiquette sous laquelle Sônia Bone Guajajara s'est présentée à l'élection présidentielle de 2018. Dans l'État de Roraima, trois indigènes ont porté les couleurs du parti Rede Sustentabilidade – [REDE](#) (Réseau soutenable) sous lesquelles Joênia Wapichana a gagné son siège à la Chambre des Députés en 2018. Parmi eux, Mário Nicácio, membre de la Coordination Exécutive de la COIAB, a été élu maire-adjoint dans la commune de Bonfim.

Dans la commune de [São Gabriel da Cachoeira](#) (État d'Amazonas) considérée comme la plus indigène du Brésil, 12 des 15 élus sont des indigènes. Clóvis Curubão a été réélu maire, et Eliane Falcão a été élue maire-adjointe. Déjà aux élections d'octobre 2008, un indigène avait été élu maire.

Souvent minoritaires dans les exécutifs et législatifs communaux les élus indigènes ont un important défi à relever : celui de faire valoir les droits des peuples qu'ils représentent. Et maintenant dans un contexte plutôt hostile.

(1) Il s'agit d'une auto-déclaration obligatoire - mais pas systématiquement contrôlée - des candidats qui se rangent dans l'une ou l'autre catégorie : Blanc, Métisse, Noir, Jaune, Indigène, ou ne donnent aucune indication et sont classés « Sans Information ».

(2) Voir sur ce blog, la note du [2 novembre 2020](#)

(3) Voir sur ce blog, la note du [17 octobre 2016](#)

(4) « Povos Indígenas no Brasil 1996/2000 » p. 215 / Instituto Socioambiental / ISA (São Paulo) / ISBN 85-994-09-6

(5) L'Amazonie légale est composée de neuf États : Acre, Amazonas, Amapá, Mato Grosso, Pará, Rondônia, Roraima, Tocantins et une partie du Maranhão.

(6) 33 partis politiques sont enregistrés auprès du TSE au niveau national.

PS - Aux lecteurs de ce blog : un grand merci de votre intérêt pour la cause des peuples autochtones. AYA et l'auteur de ces notes souhaitent que chacune et chacun d'entre vous vive ces prochaines fêtes et la nouvelle année au plus près de ses vœux les plus chers.